



ORGANISATION PANAMÉRICAINNE DE LA SANTÉ
ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ



130^e SESSION DU COMITÉ EXÉCUTIF

Washington, D.C., E-U A, 24-28 juin 2002

RÉSOLUTION

CE130.R14

FEMMES, SANTÉ ET DÉVELOPPEMENT

LA 130^e SESSION DU COMITÉ EXÉCUTIF,

Ayant examiné le rapport du Directeur sur les femmes, la santé et le développement (document CE130/18),

DÉCIDE :

De recommander à la Conférence sanitaire panaméricaine l'adoption d'une résolution rédigée selon les termes suivants :

LA 26^e CONFÉRENCE SANITAIRE PANAMÉRICAINNE,

Ayant examiné le rapport du Directeur sur les femmes, la santé et le développement (document CSP26/16);

Tenant en compte les lacunes des systèmes actuels d'information et de surveillance pour exposer la situation sanitaire et les tendances de la santé de la femme et les inégalités entre les hommes et les femmes dans ce domaine;

Consciente que pour formuler et évaluer des politiques destinées à réduire les inégalités entre les hommes et les femmes, il faut disposer d'information; et

Ayant présent à l'esprit les initiatives en cours d'autres organismes du système des Nations Unies,

DÉCIDE :

1. De prier instamment les États membres :
 - a) d'accorder une priorité élevée à l'établissement et au financement de systèmes d'information sur les différences de santé et de développement déterminées par le sexe; et à la collecte, au traitement et à la présentation d'une information de la santé désagrégée par sexe;
 - b) de promouvoir la participation des usagers et des producteurs, tant du gouvernement que de la société civile, aux questions de genre et de santé.
2. De demander au Directeur :
 - a) de stimuler et appuyer la production, la dissémination et l'analyse de données sanitaires désagrégées par sexe;
 - b) d'appuyer la production périodique de bulletins statistiques et de profils de santé relatifs au genre, à la santé et au développement;
 - c) de stimuler et appuyer la coopération technique entre pays en vue du développement, de l'analyse et de l'utilisation de l'information sur le genre et la santé;
 - d) de poursuivre les efforts pour intégrer la perspective du genre dans le travail de l'Organisation, en particulier dans le processus de la planification stratégique et de son suivi.

(Septième séance, le 27 juin 2002)